

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



13 octobre 2017

SESSION ORDINAIRE 2017-2018

**PROPOSITION D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2017
ET DE BUDGET INITIAL 2018
DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS**

SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Dépenses – Ajustement 2017	3
3. Dépenses – Budget 2018.....	4
4. Budget extraordinaire	4
5. Recettes – Ajustement 2017	4
6. Recette – Budget 2018.....	5
7. Tableaux	6

1. Introduction

En sa réunion du 13 octobre 2017, le Bureau a approuvé la proposition d'ajustement du budget 2017 et de budget initial 2018 du Parlement francophone bruxellois.

Il appartient désormais à la commission spéciale du Budget et du Compte de les examiner et à l'Assemblée de les adopter.

2. Dépenses – Ajustement 2017

2.1 Observations générales

L'ajustement 2017 bénéficie de différents facteurs favorables permettant de diminuer le montant total des dépenses prévues à l'initial.

Parmi ces éléments favorables, citons :

- le recrutement d'un assistant du service des Relations publiques à 4/5^{ème} temps à la place du temps plein prévu à l'initial,
- la surévaluation du montant des assurances par les services du Parlement bruxellois à l'initial,
- d'autres éléments ponctuels.

Les quelques éléments défavorables non prévus lors de la confection du budget, telle que l'indexation et la prolongation de l'absence d'un agent ayant entraîné la poursuite du recrutement d'un assistant contractuel pour la remplacer, n'influent que de manière limitée les données budgétaires.

Par ailleurs, et de manière générale, tant le Bureau que le Greffe veillent à une utilisation modérée des moyens mis à disposition faisant leur le principe qui veut que le budget est une autorisation et non une obligation de dépenses.

Enfin, en dehors de quelques adaptations à la marge, en fonction de la réalité des dépenses, peu de sous-rubriques doivent être adaptées à la hausse.

Les dépenses ordinaires peuvent être ramenées de 4.175.750,00 € à 4.126.350,00 € à l'ajustement.

2.2 Examen des rubriques

A. Personnel

Diminution dans la rubrique A8 « *Traitement, secrétariat présidence* » suite à la maladie longue durée

d'un collaborateur de la présidente et à son remplacement non complet.

Pour le surplus, il est renvoyé aux observations générales.

B. Abonnements, livres

Statu quo.

C. Bâtiments

Une légère adaptation, vers le bas, de la rubrique nettoyage car il n'y a aura qu'un seul nettoyage de la résille en 2017.

D. Mobilier – Equipement – Matériel

Augmentation de la rubrique D2 « *Aménagements complémentaires* », suite aux achats de photographies dans le cadre des expositions. Il est à noter que cette augmentation est compensée par une recette supplémentaire de 3.000 € correspondant à la participation de la Commission communautaire française dans l'exposition concernée.

Diminution de la rubrique D5 « *Internet* » suite à l'abandon par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de la conclusion d'un accord-cadre pour ses propres marchés publics et de ce fait l'impossibilité d'y associer le Parlement francophone bruxellois. Le crédit prévu à cet effet ne pourra pas être utilisé.

Le solde sera affecté au paiement d'une facture du CIRB relative à l'exercice 2016, parvenue en 2017 et à celle de 2017 portant sur le même objet, à savoir le support courriel et le backup des données. De même, un montant prévisionnel doit permettre de réaliser les premières étapes de la mise en œuvre de la directive européenne « *vie privée – GDRB* », en collaboration avec le CIRB.

E. Fournitures – Frais d'administration

Diminution de la rubrique E1 « *Fournitures et imprimés* » dans le cadre de la poursuite de la politique du Bureau portant sur le recours privilégié à la communication électronique.

F. Transports

Diminution générale suite au nouveau marché public relatif au véhicule de la présidente.

G. Relations publiques et internationales

Diminution de la rubrique G3 « *Relations internationales* », vu les dépenses faibles déjà engagées

H. Initiatives culturelles et sociales

Diminution de la rubrique H4 « *Organisation colloques* », le solde restant permettant de financer d'éventuels « Ateliers ».

I. Fonctionnement PFB et commissions

Adaptation de la rubrique I3 « *Rémunération collaborateurs* » suite au nombre de séances plénières et à l'augmentation du taux horaire du service des comptes rendus, conformément au protocole y applicable.

3. Dépenses – Budget 2018

3.1 Observations générales

Du point de vue du personnel, l'année 2018 est influencée par, comme prévu au cadre adopté par l'Assemblée, l'engagement programmé d'un assistant pour remplacer un départ à la pension prévu au 31 août 2018, une prise en compte complète de l'indexation des salaires intervenue en juillet 2017 et la mise à la pension d'une première conseillère. Le cadre du cabinet est, quant à lui, complet.

En 2018, deux agents bénéficient d'un congé préalable à la retraite. Un de ces deux agents partira à la pension au 1^{er} juillet 2018.

Pour le surplus, les dépenses sont relativement stables (voir détail ci-dessous).

La hausse des dépenses ordinaires entre l'initial 2017 et l'initial 2018 est dans l'ensemble égale à 2,4 %, ce qui se justifie par une reprise de l'inflation et son influence sur les salaires et le loyer.

3.2 Examen des rubriques

A. Personnel

Les principales observations sont reprises plus haut.

B. Abonnements, livres

Statu quo.

C. Bâtiments

Il a été tenu compte de l'indexation du loyer, de l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité.

D. Mobilier – Equipement – Matériel

Dépenses liées à l'actualisation des softwares et « weboutils » du Greffe.

Mise en place de la directive européenne « vie privée – GDRB », en collaboration avec le CIRRB.

E. Fournitures – Frais d'administration

Statu quo.

F. Transports

Statu quo.

G. Relations publiques et internationales

Pas d'évolution significative.

H. Initiatives culturelles et sociales

Statu quo.

I. Fonctionnement PFB et commissions

Prise en compte de l'augmentation du taux horaire du service des comptes rendus du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

4. Budget extraordinaire

Aucune dépense n'est imputée en 2018 sur ce budget.

5. Recettes – Ajustement 2017

Prise en compte de l'intervention d'Ethias pour l'accident de travail survenu à un agent du Greffe.

6. Recettes – Budget 2018

En fonction des éléments repris dans la présente note, les tableaux budgétaires et l'accord conclu avec le Collège, la dotation est fixée à 3.900.000,00 €, soit à un montant bien inférieur à celui qui serait le fruit d'une prise en compte de l'inflation, le solde étant prélevé sur la « Réserve bâtiment » et les Fonds propres du Parlement.

AJUSTEMENT 2017 BUDGET 2018

Ventilation des rubriques

I. DÉPENSES

1. Ordinaires

	Rubrique	Compte 2015	Ajustement 2016	Budget 2017	Ajustement 2017	Budget 2018
A	Personnel	2.249.646,92	2.487.000,00	2.565.500,00	2.580.500,00	2.665.000,00
A1	Traitements, indemnités	1.841.069,82	1.990.000,00	2.050.000,00	2.050.000,00	2.150.000,00
A2	Calcul	9.234,02	13.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
A3	Non-permanents	85.709,73	125.000,00	96.000,00	150.000,00	100.000,00
A4	Réserve	2.712,91	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
A5	formation	1.625,00	10.000,00	10.000,00	7.500,00	7.500,00
A6	Intervention achat ordinateur	2.069,82	9.500,00	5.000,00	3.500,00	5.000,00
A7	Dotation service social	12.500,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00
A8	Traitements, secrétariat présidence	245.431,74	270.000,00	305.000,00	290.000,00	320.000,00
A9	Assurances	49.293,88	52.000,00	67.000,00	47.000,00	50.000,00
B	Abonnements, livres	5.234,30	8.500,00	8.500,00	7.500,00	7.500,00
B1	Codes, livres	595,55	3.500,00	3500,00	2500,00	2500,00
B2	Abonnements, journaux	4.638,75	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
C	Bâtiments	450.972,04	484.600,00	510.000,00	491.000,00	516.000,00
C1	Loyers, charges, assurances	346.460,11	350.000,00	360.000,00	360.000,00	370.000,00
C2	Taxes	27.963,88	40.000,00	45.000,00	40.000,00	45.000,00
C3	Abonnements	878,45	2.000,00	2.000,00	1.000,00	1.000,00
C4	Nettoyage, maintenance	64.549,36	70.000,00	80.000,00	70.000,00	80.000,00
C5	Rafrâichissement	9.861,84	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
C6	Entretien parking Lombard	1.258,40	2.600,00	3.000,00	0,00	0,00
D	Mobilier, équipement, matériel	70.483,61	59.000,00	91.000,00	78.000,00	96.500,00
D1	Entretien, location	13.135,36	18.000,00	20.000,00	18.000,00	18.000,00
D2	Aménagements complémentaires	13.903,16	10.000,00	15.000,00	19.000,00	15.000,00
D3	Assurances	563,90	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
D4	Matériel informatique	23.801,19	25.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
D5	Internet	19.080,00	5.000,00	35.000,00	20.000,00	42.500,00
E	Fournitures, frais d'administration	124.615,66	126.500,00	129.000,00	121.100,00	121.000,00
E1	Fournitures et imprimés	15.413,03	17.500,00	20.000,00	15.000,00	15.000,00
E2	Documents parl.	74.585,83	70.000,00	70.000,00	70.000,00	70.000,00
E3	Photocopies et Reprobel	83,37	1.000,00	1.000,00	100,00	0,00
E4	Téléphonie et poste	34.533,43	38.000,00	38.000,00	36.000,00	36.000,00
F	Transports	10.916,94	18.000,00	18.000,00	16.000,00	17.000,00
F1	Entretien, fonctionnement	10.237,94	17.000,00	17.000,00	15.000,00	16.000,00
F2	Déplacements divers	679,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
F3	Remplacement véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
G	Relations publiques et internationales	53.672,19	70.000,00	80.000,00	60.000,00	70.000,00
G1	Protocole	29.590,17	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
G2	Sous rubrique supprimée					
G3	Relations internationales	14.804,16	30.000,00	40.000,00	20.000,00	30.000,00
G4	Promotion	9.277,86	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
H	Initiatives culturelles / sociales	73.647,50	95.500,00	103.000,00	98.500,00	100.500,00
H1	Parrainages	29.850,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00
H2	Initiatives culturelles / sociales	43.797,50	55.000,00	55.000,00	55.000,00	55.000,00
H3	Inscriptions à colloques	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00
H4	Organisation colloques	0,00	5.000,00	12.500,00	8.000,00	10.000,00
I	Fonctionnement P.F.B. et commissions	354.857,75	367.250,00	372.750,00	372.750,00	378.750,00
I1	Commissions, Bureau, Bureau élargi	12.589,35	20.000,00	20.000,00	18.000,00	18.000,00
I2	Indemnités	126.678,12	130.000,00	131.000,00	131.000,00	132.000,00
I3	Rémunérations collaborateurs	194.261,01	205.000,00	210.000,00	215.000,00	220.000,00
I4	Indemnité de départ	12.830,72	500,00	0,00	0,00	0,00
I5	Services aux membres	6.748,55	10.000,00	10.000,00	7.000,00	7.000,00
I6	Groupes de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I7	Assoc. anciens parlementaires francophones	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00
J	Frais financiers	1.198,16	13.000,00	10.000,00	18.000,00	18.000,00
L	Honoraires études, jury	20.046,86	15.000,00	15.000,00	10.000,00	10.000,00
M	Divers	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00
N	Aide aux groupes	267.172,00	264.000,00	272.500,00	272.500,00	276.000,00
Q	Installation définitive	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R	Gestion futur bâtiment	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Totaux	3.682.463,93	4.008.850,00	4.175.750,00	4.126.350,00	4.276.750,00

2. Extraordinaires

Intitulés	Compte 2015	Ajustement 2016	Budget 2017	Ajustement 2017	Budget 2018
Portail informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installation nouveau Bâtiment mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Expo Inauguration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inauguration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déménagement – Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imprévus Nouveau Bâtiment	12.937,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	12.937,92	0,00	0,00	0,00	0,00

II. RECETTES

1. Recettes ordinaires

Intitulés	Compte 2015	Ajustement 2016	Budget 2017	Ajustement 2017	Budget 2018
Dotation CCF	3.950.000,00	3.850.000,00	3.850.000,00	3.850.000,00	3.900.000,00
Recettes propres	67.893,72	80.000,00	65.000,00	105.000,00	70.000,00
Plus-Value sur vente d'immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur fonds social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	4.017.893,72	3.930.000,00	3.915.000,00	3.955.000,00	3.970.000,00

2. Prélèvements sur les fonds propres

Intitulés	Compte 2015	Ajustement 2016	Budget 2017	Ajustement 2017	Budget 2018
Prélèvement sur le fonds social (informatique)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur le fonds social – Compensation de la dotation	0,00	28.850,00	121.750,00	71.350,00	156.750,00
Prélèvement sur la réserve nouveau bâtiment (350.000 €) au 31 décembre 2015	0,00	50.000,00	139.000,00	100.000,00	150.000,00
Prél. fds social pour Présidence européenne et activités diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	0,00	78.850,00	260.750,00	171.350,00	306.750,00

